

sorte avec le Canada. Cela n'a toutefois pas abouti à une demande officielle d'association, bien que les îles Turks et Caicos aient fait parvenir au gouvernement britannique à l'hiver de 1974 une pétition proposant d'étudier la possibilité d'association avec le Canada.

Tout le monde sait que l'hiver dernier, on s'est beaucoup intéressé au bill parrainé par le député de Waterloo-Cambridge (M. Saltsman) où il proposait une association entre le Canada et les îles Turks et Caicos. Cette proposition n'était pas sans attrait et l'hiver canadien aidant, un grand nombre d'entre nous se sont laissés tenter par la perspective de jouir d'un climat hivernal des plus salubres tout en restant en territoire canadien. Pourquoi pas, a-t-on même été jusqu'à dire, ne pas établir une capitale d'hiver dans ce paradis tropical?

**M. Johnston:** Nous devrions déménager la capitale à Victoria.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Vous n'avez pas besoin là-bas d'une autre île du Pacifique. Certains journalistes méchants ont été dire que toute forme d'association constitutionnelle allait requérir l'attention des comités parlementaires et que les députés voudraient sans doute aller tâter l'opinion publique sur place. Je n'en ai pas entendu un seul dire qu'il aimerait accompagner ce comité.

Toutefois, comme il arrive avec bien des rêves merveilleux, la perspective de cette heureuse association n'a guère pu soutenir la dure réalité d'une analyse critique. Une déclaration déposée en avril 1974 par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures d'alors exposait les raisons pour lesquelles le gouvernement du Canada souhaitait une éventuelle association entre les îles Turks et Caicos, et le Canada. Ce sont les mêmes raisons que l'on peut avancer en faveur d'une association avec d'autres pays des Antilles du Commonwealth.

Les députés s'en souviennent, on montra qu'une association de ce genre entraînerait inévitablement un certain nombre de complications. On souligna que le gouvernement du Canada considérait comme une priorité importante la diminution de l'écart qui sépare les pays riches et les pays pauvres. Toutefois, l'annexion d'un petit pays par le Canada, outre qu'on pourrait la considérer comme un acte de néo-colonialisme, s'opposerait à la poursuite de cet objectif. On en conclut donc que l'association n'apporterait pas nécessairement des avantages mutuels plus grands que les relations amicales existant déjà entre le Canada et les îles Turks et Caicos, que le Canada ne devait pas chercher à modifier ses frontières actuelles, et, compte tenu de ce qui précède, que le gouvernement du Canada ne poursuivrait pas cette tentative d'association organique avec les îles Turks et Caicos.

Entre autres problèmes, l'établissement d'une association constitutionnelle entre le Canada et les îles Turks et Caicos, comme avec tout autre état des Antilles du Commonwealth, ferait naître selon toute probabilité, de la part des autres pays antillais du Commonwealth qui n'ont pas encore accédé à l'indépendance, des pressions en faveur de mesures du même genre. On ne peut nier que les petits États non encore indépendants des Caraïbes sont plongés dans une angoissante incertitude quant à leur sort futur.

### *Les Antilles*

Les députés admettront sûrement que c'est aux pays des Antilles du Commonwealth qu'il appartient de forger leur destinée, le rôle de notre pays restant celui d'un État ami. S'il fallait que nous établissions des liens constitutionnels avec un de ces pays, nous nous trouverions inévitablement mêlés aux affaires et à la politique antillaises, avec tous les risques de difficultés que cela représente. Il est fatal que nos points de vue et nos intérêts ne soient pas nécessairement ceux des États des Caraïbes sur un grand nombre de questions. S'il fallait que de petits États antillais se rattachent au Canada, leur population aurait bien peu de chances d'infléchir notre politique.

Cela pourrait signifier que l'enthousiasme initial à l'égard de l'union avec le Canada serait éventuellement suivi d'un sentiment de frustration et plus tard d'aliénation. D'autres problèmes pourraient aussi se poser si un grand nombre de Canadiens décidaient d'aller vivre dans les îles puisqu'ils risqueraient d'engloutir les habitants des îles. Par exemple, comme les îles Turks et Caicos comptent très peu d'habitants, il suffirait qu'une poignée de Canadiens du Nord décident d'habiter les îles pour submerger complètement les premiers habitants. A mon avis, cela serait très malheureux et engendrerait presque certainement de l'amertume chez les habitants de l'endroit lorsqu'ils se rendraient compte que leur démographie a été changée du tout au tout à cause de l'arrivée des Canadiens dans leurs îles.

En outre, si le Canada semblait songer sérieusement à enlever à certains de ces pays leurs liens avec les autres pays des Antilles et à les intégrer dans le système canadien, cela nuirait sérieusement aux possibilités d'une plus grande unité dans les Antilles. Puis-je dire qu'il est 5 heures, monsieur l'Orateur?

\* \* \*

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'Orateur suppléant (M. McCleave):** A l'ordre. Comme il est 5 heures, l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire est écoulée. Le député de Grenville-Carleton invoque-t-il le Règlement?

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Si vous le permettez, monsieur l'Orateur, je dirai simplement que nous sommes heureux que vous occupiez le fauteuil aujourd'hui.

**Des voix:** Bravo!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Mais je regrette que vous ayez été témoin d'un autre cas de motion de l'opposition étouffée, mais peut-être que c'est le point faible du jeu. J'aimerais demander au leader suppléant du gouvernement de nous dire si nous étudierons le bill C-58 mardi.

**M. Reid:** C'est exact. Je voudrais profiter de l'occasion pour souligner que ce vendredi après-midi est un jour remarquable pour la Chambre; c'est la première fois dans l'histoire du Parlement canadien qu'il y a plus de journalistes à la tribune de la presse que de députés à la Chambre. Je suis sûr que l'unique journaliste de la presse canadienne a été heureux de recevoir tant d'appui cet après-midi.